

District Saône et Loire de Football

Dispositions financières, à jour au 1/07/2025



1 – BAREMES des DROITS

1-1 Cotisations District (Par Club)

Cotisations District	165€
Groupement de clubs	82,5€
Journée des Jeunes championnats Nationaux :	
1-2 Ligue 1 et 2	610€
1-3 National 1	540€
1-4 National 2	390€
1-5 National 3	280€
1-6 R1 + Féminines Nationales (D1 & D2)	110€
1-7 R2	100€
1-8 R3	90€

1-2 Droits d'engagements

1-2-1	Séniors (par équipe engagée disputant le championnat de District)	
	D1	200€
	D2	170€
	D3	150€
	D4	100€
	Féminines à 8 à 11	50€
	Criterium SENIORS M	25€
	Championnat FUTSAL M & F	25€
1-2-2	Jeunes District	
	U18, U18F & U15, U15F	50€
	U13, U13F	40€
	U11, U11F	20€
	U7, U7F & U9, U9F	15€
	Criterium U15 et U18	25€

1-3 Droits Coupes

1-3-1	Coupe SPORT COMM et CREDIT AGRICOLE	
	Droit d'engagement par club	25€
	Droit fixe à chaque rencontre disputée	20€
	½ FINALE	40€
	FINALE	60€
	Coupe REX ROTARY et CONSEIL DEPARTEMENTAL (complémentaire)	
	Droit fixe à chaque rencontre disputée	20€

	½ FINALE	40€
	FINALE	60€
1-3-3	Coupe Féminines à 8 et à 11 séniors Droit d'engagement par club	25€
1-3-4	Coupe Jeunes y compris FUTSAL Droit d'engagement U18, U18F, U15, U15F, U13, U13F, U11 U11 F	25€
1-3-5	Coupe Séniors M&F FUTSAL Droit d'engagement	25€
1-4 INSTANCE DISTRICT		
	Cotisation Membre Elu DISTRICT	20 €
	Cotisation Membre Copté DISTRICT	10 €
1-5 Droits inscription Formation & Examen Arbitre		
	Formations dispensées par la LBFC, voir dispositions financières LBFC	
	Formations dispensées par le DISTRICT, arbitre club	90 €
1-6 Réclamations		
1-6-1	Réserve, réclamation, évocation	30 €
1-6-2	Frais de procédure d'appel	85€
1-7 Frais de dossiers		
1-8 Droits par licenciés 3.75 €		
2 – AMENDES FINANCIERES		
2-1 Retrait d'engagement (avant le début du championnat)		
2-1-1	Séniors M & F (par équipe)	82€
2-1-2	Jeunes	
	à 11 (U15 à U18)	40€
	à 8 (U13, U13F,U15F, U18F)	20€
	U7, U7F, U9, U9F, U11, U11F (sur la saison)	10€
2-2 Engagement tardif (à additionner au frais d'engagement)		
2-2-1	Séniors (par équipe)	82€
2-1-2	Jeunes	
	à 11 (U15 à U18)	50€
	à 8 (U13, U13F,U15F, U18F)	25 €
	U7, U7F, U9, U9F, U11, U11F	10€
2-3 CLUBS		
2-3-1	Match déplacé sans accord du district	80€

2-3-2	Abandon de terrain (par équipes)	110€
-------	----------------------------------	------

2-4 Obligation d'éducateurs diplômés

2-4-1	Obligation CFF3 / CFI SENIORS en D1	
	Educateur manquant	30€
	Chaque match disputé en situation irrégulière	30€
2-4-2	Obligation Module CFI U10/U13 au minimum en U13D 1	
	Educateur manquant	30€
	Chaque match disputé en situation irrégulière	30€
2-4-3	U15 CFI U14/U19	

2-5 Retard d'envoi

2-5-1	Feuille de plateau U11 U9 U7 sous 72h00	20 €
2-5-2	Retard ou non envoi du rapport à la suite d'une demande d'une commission	40€

2-6 FMI

2-6-1	Absence de code	46€
2-6-2	Absence de tablette	46€
2-6-3	Absence de transmission	46€
2-6-4	Non-envoi rapport constat d'échec FMI	30€
2-6-5	Transmission tardive	20€

2-7 Divers

2-7-1	Licencié non qualifié (absence de licence, non surclassé, etc)	50 €
2-7-2	Joueur participant en catégorie supérieure sans autorisation médicale	35€
2-7-3	Joueur ayant participé à deux matches la même journée	55€
2-7-4	Joueur n'honorant pas une convocation à un stage	30€
2-7-5	Non-envoi de rapport (dans les 48 heures) par le club suite à incident d'après match	40€
2-7-6	Non-déplacement à une convocation de commission (non excusé)	35€
2-7-7	Fraude sur identité (amende par joueur)	170€
2-7-8	Joueur non licencié ou licencié dans un autre club porté sur une feuille de match	100€
2-7-9	Joueur suspendu participant à une rencontre	100€
2-7-10	Refus d'un joueur de quitter le terrain après exclusion	100€
2-7-11		
2-7-12	Absence de numéro de licence dirigeant (délégué à l'arbitre)	10€
2-7-13	Match non joué et feuille de match rédigée (Amende à chaque CLUB)	150€
2-7-14	Absence injustifiée ou non excusée à une réunion à caractère obligatoire programmée par le District	15€
2-7-15		
2-7-16	Falsification de feuille de match, plateau, fiche défi	100€
2-7-17	Dirigeant suspendu et officiant à un match	40€
2-7-18	Sans nouvelle d'un match, foot à 11 (terrain impraticable, etc..)	30€
2-7-19	Dirigeant non licencié et inscrit sur la feuille de match	100€
2-7-20	Non-signature de la feuille de match par un dirigeant après la rencontre	15€
2-7-21	Terrain déclaré impraticable sans raison valable	70€
2-7-22	Match perdu par pénalité	40€

2-7-23	Non-respect du nombre de mutations	50€
2-7-24		
2-7-25	Réservé	0€
2-7-26	Réservé	0€
2-7-27	Absences aux Journée évènementielles	50€
2-7-28	Non-respect des Directives Fédérales (Tournoi U9)	25€
2-7-29	Amende pour participation d'un joueur ou d'une joueuse dans une catégorie non autorisée de U6 à U9	50€
2-7-30	Amende pour participation d'un joueur ou d'une joueuse dans une catégorie non autorisée au-delà d'U9	100€

2-8 Réserve

2-9 JOUEURS – DIRIGEANTS - EDUCATEURS

2-9-1	Exclu du terrain au assimilé (faute similaire)	35€
2-9-2	Avertissement – 1 ^{ère} inscription	13€
2-9-3	Avertissement – 2 ^{ème} inscription	23 €
2-9-4	Avertissement – 3 ^{ème} inscription	35 €

Voir REGLEMENTS DISCIPLINAIRES en ANNEXE

3 – ASSEMBLEE GENERALE

3-1 Club absent à l'Assemblée Générale

Amende égale au droit d'engagement de l'équipe la plus élevée en District, au minimum 100 euros.

3-2 Club représenté à l'Assemblée Générale

Amende égale à la moitié du montant de l'amende pour l'absence

4 – FORFAITS

4-1 Forfait déclaré

4-1-1	Séniors M & F y compris FUTSAL	40€
4-1-2	Jeunes à 11 (U15 à U18) y compris FUTSAL	40€
4-1-3	Jeunes à 8 (U13, U13F, U15F, U18F) y compris FUTSAL	25€
4-1-4	Absences déclarées U7, U7F, U9, U9F, U11 et U11F y compris FUTSAL	
	1 ^{ière} absence	0€
	2 ^{ème} absence	10€

4-2 Forfait non déclaré

4-2-1	Séniors M & F y compris FUTSAL	90€
4-2-2	U15 à U18 y compris FUTSAL	70€
4-2-3	U13, U13F, U15F, U18F y compris FUTSAL	50€
4-2-4	Absences U7, U7F, U9, U9F, U11 et U11F y compris FUTSAL	25€

4-3 Forfait Général

4-3-1	Séniors M & F	130 €
4-3-2	U15 à U18	90 €

4-3-3

U13, U13F, U15F, U18F

60 €

Si forfait général est déclaré dans les 2 dernières journées l'amende sera doublée.

4-5 Spéciale COUPES et Festivals jeunes

4-5-1	Forfait en 1/8 Finales d'une COUPES SENIORS	150€
4-5-2	Forfait en 1/4 Finales d'une COUPES SENIORS	300€
4-5-3	Forfait en 1/2 Finales d'une COUPES SENIORS	400€
4-5-4	Forfait en Finale d'une COUPES SENIORS M & F	500€
4-5-5	Forfait lors des finales y compris futsal U11 U11F U13 U13F U15 U15F U18 U18 F	88€ 90 €
4-5-6	Forfait lors des finales futsal SENIORS M et F	100€
4-5-7	Forfait ¼ ½ et finales U15 U18	70 €

4-6 Poules Finales– Play Off

4-6-1	Forfait	500 €
-------	---------	-------

5 – NON RESPECT DES OBLIGATIONS EQUIPES DE JEUNES

5-1 1^{ère} Saison d'infraction

5-1-1	Départemental 1	57€
5-1-2	Départemental 2	42€
5-1-3	Départemental 3	27€

5-2 2^{ème} Saison d'infraction

Amende doublée

5-3 3^{ème} Saison d'infraction

Amende triplée

6 – NON RESPECT DU STATUT DE L'ARBITRAGE

6-1 1^{ère} Saison d'infraction (par arbitre manquant)

6-1-1	Départemental 1	120€
6-1-2	Autres divisions	35€

6-2 2^{ème} Saison d'infraction

Amende doublée

6-3 3^{ème} Saison d'infraction

Amende triplée

6-4 4^{ème} Saison d'infraction et suivante

Amende quadruplée

7 – DIVERS

7-1 Arbitrage

7-1-1	Frais de déplacement	Suivant barème fiscal
7-1-2	Indemnité de match – Arbitre central	
	Match Séniors M et F District	32€
	Match U15 U18	27 €
7-1-3	Indemnité de match – Arbitre Assistant	
	Match Séniors M et F District	27 €
	Match U15, U18	24€
7-1-4	Indemnité de match – Arbitrage Futsal	
	Plateaux Séniors Journée	46€
	Championnats Séniors	27 €
	Plateaux Féminines Journée	46€
	Plateaux U18 Journée	46€
	Plateaux U13 – U15 Journée	46€

7-2 Nouveaux clubs

7-2-1	Caution versée à l’affiliation pour les clubs libres	300 €
7-2-2	Caution versée à l’affiliation pour les clubs n’engageant que des équipes de jeunes ou futsal, foot loisirs	150 €

ANNEXE

REGLEMENTS DISCIPLINAIRES – Annexe au 2-9

Comportement blessant à l'encontre d'un officiel au cours de la rencontre et hors rencontre

joueurs : 17€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 17€

Comportement grossier / injurieux à l'encontre d'un officiel au cours de la rencontre

joueurs : 40€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 50€

Comportement grossier / injurieux à l'encontre d'un officiel hors rencontre

joueur : 50€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 60€

Comportement obscène à l'encontre d'un officiel au cours de la rencontre et hors rencontre

joueur : 55€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 65€

Comportement intimidant / menaçant à l'encontre d'un officiel au cours de la rencontre et hors rencontre

joueur : 85€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 95€

Comportement raciste / discriminatoire

joueur : 100€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 100€

Bousculade volontaire à l'encontre d'un officiel au cours de la rencontre et hors rencontre

joueur : 90€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 100€

Tentative de brutalité / tentative de coup à l'encontre d'un officiel au cours de la rencontre et hors rencontre

joueur : 90€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 100€

Crachat à l'encontre d'un officiel au cours de la rencontre et hors rencontre

joueur : 90€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 100€

Crachat à l'encontre d'un joueur – entraîneur – éducateur – dirigeant ou envers le public au cours de la rencontre et hors rencontre

joueur : 90€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 85€

Acte de brutalité / coup n'occasionnant pas une blessure ou occasionnant une blessure uniquement observée par un arbitre à l'encontre d'un officiel au cours de la rencontre et hors rencontre

joueur : 165€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 180€

Acte de brutalité / coup occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical à l'encontre d'un officiel au cours de la rencontre et hors rencontre

joueur : 250€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 280€

Acte de brutalité / coup occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical à l'encontre d'un joueur – entraîneur – éducateur – dirigeant ou envers le public au cours de la rencontre lors d'une action de jeu

joueur : 50€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 150€

Acte de brutalité / coup occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical à l'encontre d'un joueur – entraîneur – éducateur – dirigeant ou envers le public au cours de la rencontre hors toute action de jeu

joueur : 50€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 150€

Acte de brutalité / coup occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical à l'encontre d'un joueur – entraîneur – éducateur – dirigeant ou envers le public hors rencontre

joueur : 150€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 150€

Acte de brutalité / coup occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T. inférieure ou égale à 8 jours à l'encontre d'un officiel au cours de la rencontre et hors rencontre

joueur : 250€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 280€

Acte de brutalité / coup occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T. inférieure ou égale à 8 jours à l'encontre d'un joueur – entraîneur – éducateur – dirigeant ou envers le public au cours de la rencontre lors d'une action de jeu

joueur : 50€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 150€

Acte de brutalité / coup occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T. inférieure ou égale à 8 jours à l'encontre d'un joueur – entraîneur – éducateur – dirigeant ou envers le public au cours de la rencontre hors toute action de jeu

joueur : 150€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 150€

Acte de brutalité / coup occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T. inférieure ou égale à 8 jours à l'encontre d'un joueur – entraîneur – éducateur – dirigeant ou envers le public hors rencontre

joueur : 150€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 150€

Acte de brutalité / coup occasionnant une blessure dûment constatée par un certificat médical, entraînant une I.T.T. supérieure à 8 jours à l'encontre d'un officiel au cours de la rencontre et hors rencontre

joueur : 250€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 280€

Acte de brutalité / coup occasionnant une blessure dûment constatée par un certificat médical, entraînant une I.T.T. supérieure à 8 jours à l'encontre d'un joueur – entraîneur – éducateur – dirigeant ou envers le public au cours de la rencontre lors d'une action de jeu

joueur : 85€

dirigeant, éducateur, entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 200€ :

Acte de brutalité / coup occasionnant une blessure dûment constatée par un certificat médical, entraînant une I.T.T. supérieure à 8 jours à l'encontre d'un joueur – entraîneur – éducateur – dirigeant ou envers le public au cours de la rencontre hors toute action de jeu

joueur : 200€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 200€

Acte de brutalité / coup occasionnant une blessure dûment constatée par un certificat médical, entraînant une I.T.T. supérieure à 8 jours à l'encontre d'un joueur – entraîneur – éducateur – dirigeant ou envers le public hors rencontre

joueur : 200€

entraîneurs, éducateurs, dirigeant et personnel médical: 200€

Police des terrains - Art 2.1 b faits relevant de la sécurité des terrains : 100€